



Arts Sports et Loisirs en Pays d'Aigues

**ASL – ARCHERS DE LA TOUR**  
**LA TOUR D'AIGUES**  
Agrément FFTA 1384145



**Saison 2018-2019**

**Résumé de la réunion bureau TAA du 13/06/2019**

Présent : Sébastien, Dominique, Isabelle, Christine, Remi, Matthieu, Anaïs (rédactrice).

1. Organisation saison 2020

La plaquette ASL est en cours de préparation.

Pour le moment, en plus de Bruno, il y a 4 entraîneurs.

Merci d'indiquer vos intentions de réinscription ou non afin de nous aider à préparer la rentrée.

Un travail de préparation mentale est demandé par certains archers. On demandera à Bruno si c'est possible de le mettre en place et sous quelle forme.

2. Organisation de la section tir à l'arc

Dominique a fait part de son désir de passer le relais de la responsabilité de la section.

Isabelle et Anaïs, secondées par Dominique, assureront cette fonction à partir de la prochaine AG. Etant bien entendu que la section tir à l'arc ne peut pas reposer seulement sur 2 personnes et que l'implication des bénévoles, régulièrement ou occasionnellement, est nécessaire.

Un grand merci à tous les bénévoles de cette année (des années passées et des années futures).

3. Marche archery, 22 juin 2019

Les courriers à la mairie ont été postés.

Le mandat est prêt, inscription au greffe 2euros pour tous.

**RDV**

Vendredi 21 juin, 13h30 entrepôt Donnat : récupération camion et fourgonnette, chargement des véhicules (8 cibles nécessaires), traçage du terrain

Samedi 22 juin, 8h30, stade Greff (à côté du camping) : installation du terrain

Déroulement de la compétition selon le mandat. Attention les horaires peuvent être modifiés en fonction du nombre de participants dans chaque groupe. **PENSEZ A VOUS INSCRIRE !**

Groupes d'archers (se reporter au règlement pour les distances et les conditions de tir)

6 bénévoles-encadrants

4 pouss+

9+8 jeunes

6+6 adultes

Adultes et jeunes : tir réussi = 1 flèche par assiette dans la bonne ligne

Poussin : tir réussi = 1 flèche dans une assiette quel que soit la ligne quel que soit l'assiette

12 bénévoles par groupe d'archers (munissez-vous de vos gilets fluo)

1 spotter pour 2 archers, il sera munit de cartons de pointage et de carton de réussite. Sauf pouss+ 1 spotter par archer car risque de refus plus fréquent

1 à 2 personnes pour pointer l'ordre d'arrivée

2 commissaires de pénalité : 1 gère l'entrée dans la boucle, 1 gère la sortie

2 à 3 commissaires de marche : donnent 20s de pénalité à tout archer prit en train de courir

2 commissaires de tir pour gérer les couloirs de tir et la zone



Arts Sports et Loisirs en Pays d'Aigues

**ASL – ARCHERS DE LA TOUR**  
**LA TOUR D'AIGUES**  
Agrément FFTA 1384145



**Saison 2018-2019**

4. Retour du matériel

Ceux qui ne peuvent pas être présent le 22 juin et qui ne souhaitent pas se réinscrire pour l'année prochaine doivent rendre les arcs samedi 15 juin.

Ceux qui sont présents le 22 juin et qui ne souhaitent pas se réinscrire l'année prochaine rendront les arcs ce jour-là après les finales de leur catégorie.

Attention : de toute façon vous devez prévenir si vous souhaitez vous réinscrire et garder l'arc.

Merci à tous pour cette superbe année !